



Équivalence de formation ATG pour Personne en Situation de Handicap

**accessible par les apprenants en impossibilité de suivre
le niveau 4 en résidentiel en cas de force majeure justifiée**

**Le cursus ATG s'articule sur 3 niveaux à suivre en distanciel
soirées ou après-midi, ou en salle commodale à Etoile sur Rhône**

Le parcours certifiant au titre d'analyste comprend 2 résidentiels de 5 jours

- 1 résidentiel sur le processus personnel
- 1 résidentiel de 5 jours d'expérientiels et de passage d'examen
- 1 niveau de certification en présentiel résidentiel de 5 jours.

Le premier résidentiel de fin de niveau 1 ou 2 sur le processus transgénérationnel des apprenants est remplacé par 10 séances individuelles cliniques et didactiques en analyse transgénérationnelle avec un superviseur agréé par l'institut. Ces séances sont au tarif de 105€/1,5h.

Le niveau 4 de certification en résidentiel est remplacé par la soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury (voir consignes et notation).

L'apprenant est accompagné par un directeur de mémoire durant le niveau 4.

Dates du niveau 4 PSH 2025 :

Session 1 en asynchrone de 1h30 le mardi 3 décembre 2024

- Le cadre du mémoire professionnel
- La pertinence du sujet/
- La recherche sur le sujet
- Les vignettes cliniques

GÉNÉAPSY S.A.S

Capital social 7.500 € - RCS Romans 450 794 367 N° de déclaration d'activité : 11930734693

Siège : 9 Grande Rue 26800 ETOILE SUR RHÔNE

Téléphone fixe +33 142 881 902 - Téléphone portable +33 626 183 860

- Les consignes
- Les critères de notation

Session 2 synchrone de 1h00 avec le directeur de mémoire le lundi 20 janvier de 18h à 19 h

- Clarification et validation du sujet
- Rendu du plan et de l'introduction le 28 février 2025

Session 3 synchrone de 1 h avec le directeur de mémoire le lundi 10 mars de 18h à 19h

- Validation du plan et supervision de la recherche
- Rendu du premier « jet » du mémoire le 16 juin 2025

Session 4 synchrone de 1 h avec le directeur de mémoire

- Supervision du mémoire
- Envoi du mémoire à la direction de Généapsy et au président du jury le 31 octobre 2025

Soutenance du mémoire professionnel devant le jury en session zoom synchrone le mercredi 3 décembre ou le jeudi 4 décembre 2025 (en fonction du nombre de mémorants)

Le mémorant certifié reçoit son certificat d'analyste transgénérationnel à l'issue de la soutenance

Le mémorant ajourné (qui n'a pas obtenu la moyenne entre l'écrit et l'oral, cf. critères de notations du mémoire) redouble le niveau 4 afin de repasser la soutenance à l'issue.